

## SOCIOLOGIE 2. COMMENT SE CONSTRUISENT ET ÉVOLUENT LES LIENS SOCIAUX ?

Demandez le programme !

<b>Comment se construisent et évoluent les liens sociaux ?</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Comprendre et pouvoir illustrer la diversité des liens qui relient les individus au sein de différents groupes sociaux (familles, groupes de pairs, univers professionnel, associations, réseaux)</li><li>- Comprendre et savoir illustrer le processus d'individualisation ainsi que l'évolution des formes de solidarité en connaissant la distinction classique entre solidarité « mécanique » et solidarité « organique ».</li><li>- Comprendre comment les nouvelles sociabilités numériques contribuent au lien social.</li><li>- Comprendre comment différents facteurs (précarités, isolements, ségrégations, ruptures familiales) exposent les individus à l'affaiblissement ou à la rupture de liens sociaux.</li></ul>
--	---

En guise d'introduction : l'effet « petit monde »

### I. Liens sociaux, groupes sociaux

1. Saisir les liens sociaux

2. Caractériser un groupe social

### II. Des groupes sociaux très divers...

1. Groupes primaires, groupes secondaires

2. Groupe d'appartenance, et groupe de référence

3. Saisir le groupe : le cas des « jeunes »

4. Parenthèse méthodologique : saisir la société par le biais des PCS

### III. Une approche théorique : individu et société chez Émile Durkheim

### IV. La montée de l'individualisme : un affaiblissement des liens sociaux ?

1. Le choix des prénoms : un phénomène individualiste ?

2. Du « moi d'abord » à la fragilisation de l'intégration

3. Quels facteurs peuvent fragiliser le lien social ?

3.1 Une certaine fragilisation de la famille...

3.2. L'intégration par le travail...

### V. Réseaux sociaux et nouvelles sociabilités

1. Comment définir un réseau social ?

2. Se servir de son réseau social



En guise d'introduction... L'effet « petit monde »

### Document 1 : L'effet « petit monde »

Connaissez-vous la théorie des six degrés de séparation, celle qui veut que, de connaissance commune en connaissance commune, il n'y ait que cinq personnes entre vous et, au hasard, Barack Obama ? Cette théorie, d'abord évoquée dans un roman de l'écrivain hongrois Frigyes Karinthy, a été prouvée dans les années 60 par le psychologue Stanley Milgram.

Il a demandé à 296 personnes de faire parvenir un pli à destination d'un habitant de la banlieue de Boston, sans le lui envoyer directement mais en choisissant des destinataires susceptibles de connaître le destinataire final. Le nombre d'individus nécessaires pour faire parvenir le pli avait été de 5,2 personnes (six degrés de séparation).

Armées d'un échantillon d'étude plus large – les 700 millions de membres de Facebook – les équipes du réseau social se sont attelées à une nouvelle vérification de cette théorie, aidées par des algorithmes développés par une université milanaise. Les résultats ont été publiés lundi. Surprise : les chercheurs ont découvert qu'il y a seulement 4,74 degrés – soit moins de 4 personnes – entre deux individus pris au hasard sur le réseau social, d'« amis » communs en « amis » communs.

Ce nombre passe à 3 si l'analyse est circonscrite à un seul pays. Par ailleurs, avec l'accroissement du nombre de membres de Facebook, ce nombre a diminué : il était de 5,28 en 2008. Le New York Times rappelle qu'une étude similaire avait été conduite par Microsoft sur 296 millions d'individus. Cette étude avait utilisé une définition plus restrictive de l'amitié : étaient considérés comme « liés » deux individus qui avaient échangé des messages de tchat. Les chercheurs avaient montré qu'en moyenne 6,6 degrés séparaient deux individus pris au hasard.

Source : Martin Untersinger, L'Obs – Rue 89, publié le 22 novembre 2011.

Combien de degré de séparation vous séparent d'Emmanuel Macron ? Du présentateur du JT ? De votre chanteur (chanteuse) préféré (e) ?

## I. Liens sociaux, groupes sociaux

### 1. Saisir les liens sociaux

### Document 2 : diversité et fonctions des liens sociaux

Je propose de définir chaque type de lien social à partir de deux dimensions de la protection et de la reconnaissance. Les liens sont multiples et de nature différente, mais ils apportent tous aux individus à la fois la protection et la reconnaissance nécessaires à leur existence sociale. La protection renvoie à l'ensemble des supports que l'individu peut mobiliser face aux aléas de la vie (ressources familiales, communautaires, professionnelles, sociales,...), la reconnaissance renvoie à l'interaction sociale qui stimule l'individu en lui fournissant la preuve de son existence et de sa valorisation par le regard de l'autre ou des autres. L'expression « compter sur » résume assez bien ce que l'individu peut espérer de sa relation aux autres et aux institutions en termes de protection, tandis que l'expression « compter pour » exprime l'attente, tout aussi vitale, de reconnaissance.

Types de liens	Formes de protection « Compter sur »	Formes de reconnaissance « Compter pour »
Liens de filiation (entre parents et enfants)	Compter sur la solidarité intergénérationnelle et la protection de ses parents	Compter pour ses parents et ses enfants : liens d'affection
Liens sociaux choisis (entre conjoints, amis proches choisis...)	Compter sur les liens de solidarité entre proches choisis	Compter pour ses proches choisis : liens d'affection
Liens sociaux de complémentarité (entre acteurs de la vie professionnelle)	Emploi stable. Protection via les droits sociaux.	Reconnaissance par le travail et l'estime sociale qui en découle
Liens de citoyenneté (entre membres d'une même communauté politique)	Protection juridique (droits civils, politiques, sociaux)	Reconnaissance de l'individu souverain

Serge Paugam, *Le lien social*, PUF, collection Que sais-je ?; 4ème édition, 2018.

1. Qu'apportent les liens sociaux aux individus ? 2. Montrez en quoi les liens sociaux au sein de la famille apportent à la fois protection et reconnaissance, puis faites de même avec les groupes de pairs. 3. Quels liens sociaux entretiendrait un individu « parfaitement intégré » ?

### Document 3 : Mesurer la force du lien ?

Pour Mark Granovetter, il faut tenir compte de la force du lien, c'est-à-dire de l'intensité ou de la qualité des relations interpersonnelles. Selon lui, « la force du lien est une combinaison [...] de la quantité de temps, de l'intensité émotionnelle, de l'intimité (confiance mutuelle) et des services réciproques qui caractérisent ce lien ». Pour être intéressante d'un point de vue théorique, cette optique présente cependant l'inconvénient d'être relativement inopérante d'un point de vue empirique : comment, en effet, mesurer statistiquement la force du lien ? L'intimité et l'intensité émotionnelle sont des notions éminemment subjectives, où les représentations individuelles jouent un grand rôle. Cette subjectivité interdit donc toute analyse quantitative. Il est beaucoup plus simple, même si ce n'est qu'un palliatif, de mesurer la fréquence ou la durée des relations entretenues. Faute de mieux, ces indicateurs peuvent donner une approximation de la force du lien.

Source : Régis Bigot, *Quelques aspects de la sociabilité des français*, Crédoc, 2001

1. Qu'est-ce que la force du lien ? 2. Peut-elle être quantifiée ?

2. Comment caractériser un groupe social ?

Distinction groupe social, catégorie statistique, agrégat physique.

### II. Des groupes sociaux très divers...

1. Groupes primaires, groupes secondaires

#### Document 4 : Groupes primaires, groupes secondaires

Le sociologue américain Charles Horton Cooley a proposé en 1909 dans *Social Organisation* une distinction très importante entre groupes primaires et groupes secondaires. Les groupes primaires, qui sont généralement de petite taille, sont définis comme des groupes de face à face où dominent les rapports interpersonnels. L'identification des individus au collectif est forte et les rapports de sympathie, de coopération et d'aide mutuelle dominent au sein du groupe ; si l'existence de rapports de compétition au sein du groupe n'est pas pour autant entièrement exclue, ces derniers restent toujours emprunts de loyauté, la satisfaction de l'intérêt personnel étant subordonnée à l'intérêt collectif [...].

Les groupes secondaires, généralement de taille plus grande, sont caractérisés par des relations plus superficielles, reposant principalement sur des bases utilitaires [...]. Ils ne concernent qu'une partie de la vie des individus et ne les engagent pas au niveau de leur personnalité toute entière. Par ailleurs, ce sont plus souvent des groupes formels c'est-à-dire des groupes où on a défini par écrit des règles de fonctionnement et d'organisation. Dans les groupes secondaires, le contrôle social des membres fait donc l'objet de règles codifiées et est généralement confié à des organismes spécialisés (commissions de discipline, par exemple) ; au contraire, dans les groupes primaires le contrôle social est davantage informel et spontané. Il s'exerce à travers les manifestations d'approbation ou de réprobation qui scandent les contacts quotidiens entre les membres du groupe.

Source : Jean Etienne et alii, Dictionnaire de sociologie, collection Initial, Hatier, 199

1. Donnez des illustrations de relations fondées sur des « bases utilitaires ». 2. À votre avis, à partir des éléments du texte, comment comprendre ce qu'est le « contrôle social » ? 3. À l'aide du document remplir le tableau suivant :

Type de groupe	Définition	contrôle social (formel/informel)	cohésion sociale (forte, faible)	Autres caractéristiques	Exemples (reprendre les exemples de la séquence 1)
Groupes primaires					
Groupes secondaires					

2. Groupe d'appartenance, et groupe de référence

## Document 5 : Groupe d'appartenance, groupe de référence

La distinction entre groupe d'appartenance et de référence s'est également révélée féconde pour expliquer certains comportements. [...] Le groupe de référence a d'abord une fonction comparative. Il sert de base de comparaison aux individus pour s'évaluer et évaluer les autres. Par exemple, un groupe social évaluera sa situation par rapport au groupe placé immédiatement au dessus de lui : s'il voit la situation de ce groupe s'améliorer, alors que la sienne ne bouge pas, il en conclura à une détérioration relative de sa propre situation (théorie de la frustration relative). Mais le groupe de référence exerce également une fonction normative. Le groupe de référence est celui qui sert de modèle normatif pour un individu. Par exemple, le bourgeois gentilhomme de Molière prend comme groupe de référence l'aristocratie. Dans la vie sociale, il arrive assez souvent que des employés prennent comme groupe de référence celui des cadres qu'ils côtoient. Mais le groupe de référence peut également être « négatif » et servir de repoussoir : on s'opposera à tout ce qui vient de lui, par principe, et on adoptera alors une attitude inversée par rapport à la sienne (...)

Deux problèmes restent posés. D'abord qu'est-ce qui détermine un individu à prendre comme référence un autre groupe que celui auquel il appartient ? En fait, on peut distinguer deux cas de figure. Le premier correspond à une situation où l'individu se sent rejeté par les autres membres du groupe : il est donc conduit à chercher une reconnaissance sociale auprès d'un autre groupe. Le second correspond à une situation où l'individu se sent attiré par un autre groupe au sein duquel il espère être prochainement promu : l'adhésion aux normes du groupe a donc une fonction de socialisation anticipatrice à de nouvelles fonctions. Un second problème est celui du choix du groupe de référence.

L'individu prendra généralement comme référence un groupe qui bénéficie d'un prestige plus grand que celui de son groupe d'appartenance mais qui reste cependant suffisamment proche de lui pour que le fossé entre les deux groupes ne soit pas infranchissable. Ces deux règles ne sont cependant pas intangibles. Un individu peut s'identifier à un groupe de référence de condition sociale inférieure à la sienne. Il en est ainsi, par exemple, de « l'intellectuel engagé » qui s'identifie à la classe ouvrière. Sa situation de classe le situe dans la bourgeoisie mais il adopte une position de classe différente, celle de la classe ouvrière (qui lui sert donc de groupe de référence).

Jean Etienne et alii, *Dictionnaire de sociologie*, collection Initial, Hatier, 1995

1. Rappelez la définition de norme et illustrez-la par un exemple. 2. Quelles sont les deux fonctions du groupe de référence ? Expliquez-les.

## Document 6 : Bande Annonce du film « Tout ce qui brille » de Géraldine Nakache

1. Illustrez par un exemple la phrase soulignée dans le document 2. 2. Que signifie l'expression « socialisation anticipatrice » ? 3. Illustrez la notion de socialisation anticipatrice en vous appuyant sur les extraits visionnés. 4. Le groupe d'appartenance et le groupe de référence peuvent-ils être le même ? 5. Que peut-il se passer quand les groupes d'appartenance et de référence restent durablement différents ?

3. Saisir le groupe : le cas des « jeunes »

## Document 7 : Les « lycéens », un groupe social ?

Sur le lieu scolaire, il est fort difficile d'échapper au jugement d'autres lycéens avec lesquels on entretient des liens plutôt lâches, mais qui n'en sont pas moins présents quotidiennement. C'est la fameuse distinction entre les copains » - groupe mouvant d'individus avec lesquels les relations sont peu investies, et qui comprend aussi les copains des copains, ce qui peut mener à des groupes de relations finalement très nombreux - et les « amis », avec lesquels peuvent se tramer des relations beaucoup plus intimes. Tout adolescent est capable d'opérer un tel classement au sein de ses fréquentations, de même qu'il est capable de comprendre qu'au lycée la vie sociale suppose de maintenir de front ces deux modes de relations. Un repli sur des relations très exclusives serait contraire à la vie quotidienne dans un établissement scolaire organisé autour de la vie en groupe [...].

Les groupes dictent des codes qui peuvent varier d'un groupe à un l'autre : il y a des musiques qu'il faut écouter, des jeux et des sports qu'il faut pratiquer, des émissions de télévision qu'il faut regarder, tout comme il y a des émissions qu'il ne faut pas regarder, des musiques qu'il ne faut pas écouter, etc... Le ridicule et la marginalisation guettent ceux qui refusent de suivre ces codes.

Faire partie d'un groupe, c'est aussi montrer qu'on en fait partie. [...] Il existe une stylisation des goûts qui tend à radicaliser les appartenances culturelles. Ce phénomène est extraordinairement sensible au niveau des apparences. Coupe de cheveux, vêtements, accessoires, le moindre détail est travaillé : il est destiné à communiquer quelque chose des goûts musicaux, des pratiques sportives et des préférences télévisuelles ou cinématographiques. La manière de porter son sac à dos ou la forme –et la marque bien entendu –d'une paire de baskets peuvent signaler

l'amateur de rap [...]. Les tee-shirts annoncent les supporters d'un club de football ou les passionnés de mangas, le pantalon large et les cheveux en touffes l'adepte de skate, les sweats à capuche le pratiquant de foot. Tous ces signes de sont peut-être pas faciles à déchiffrer pour les adultes : ils sont parfaitement clairs dans la société des pairs.

Source : Dominique PASQUIER, *Cultures lycéennes, la tyrannie de la majorité*, collection mutations, éditions Autrement, 2005.

1. Montrez qu'un groupe de lycéens constitue un groupe social.
2. Pourquoi peut-on affirmer qu'un groupe d'amis lycéens constitue un groupe primaire ?

### Document 8 : Culture « jeune » vs culture « de la rue »

Dans la sociabilité juvénile, la culture de la rue jouit d'un très grand prestige. Aujourd'hui, les cultures musicales populaires, et souvent d'origine ethnique - le rap vient des ghettos noirs américains du Bronx, le reggae des banlieues jamaïcaines, le punk rock des quartiers ouvriers des grandes villes anglaises -, sont les pôles de référence. [...] Ces musiques ethniques donnent des consignes de langage, de vêtements, de manières d'être avec les autres, toutes choses bien utiles à un âge où la personnalité se développe en permanence par la comparaison avec les autres. La musique classique ou le jazz n'offrent évidemment pas de telles possibilités. Ils peuvent procurer des plaisirs esthétiques personnels, mais sont un mauvais investissement pour le travail de sociabilité.

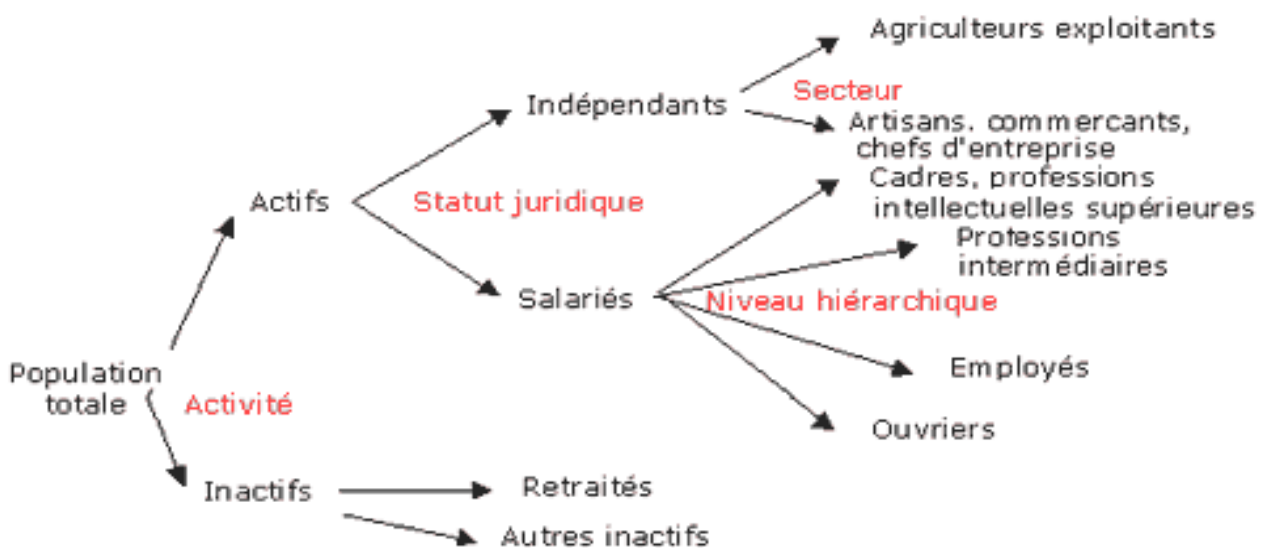
On peut se demander si ce phénomène d'« héroïsation » du populaire ne dépasse pas le domaine de la culture stricto sensu pour s'étendre plus largement aux modes de vie. C'est ce que laissent entendre en tout cas les travaux de David Lepoutre sur les jeunes de La Courneuve lorsqu'il constate que les collégiens qui vivent en pavillon sont méprisés par ceux qui vivent dans les barres de la cité des 40000 et intériorisent fortement cette hiérarchie inversée : « Il n'est jusqu'aux adolescents résidant en pavillons qui ne soient prêts à renier leur appartenance résidentielle au profit d'un ancrage de circonstance au grand ensemble. [...] Comparés aux autres, ils ont de plus grandes chances de réussite future dans leurs études et sont promis à un meilleur avenir professionnel. Pourtant, dans le contexte du collège de la cité, ce sont eux les dominés du moment. Le terme « bouffon » indique d'ailleurs bien la caractérisation négative et le mépris dont ils font l'objet. En somme, conclut-il, en insistant sur la nouveauté de la chose, « la culture des rues s'exporte bien puisqu'elle se vend et qu'elle rapporte même beaucoup d'argent ». [...] Ce n'est pas vers le « haut » que se tournent désormais les regards des jeunes mais bel et bien vers les cultures de rue.

Source : Dominique PASQUIER, *Cultures lycéennes, la tyrannie de la majorité*, collection mutations, éditions Autrement, 2005.

1. Qu'est ce que la culture de rue ?
2. Quelle est la particularité du groupe de référence des jeunes de La Courneuve ?
3. Comment peut-on l'expliquer ?

### 4. Parenthèse méthodologique : saisir la société par le biais des PCS

### Document 9 : La construction des PCS



1. Qu'est-ce qui distingue les 6 premiers groupes des groupes 7 et 8 ?
2. Qu'est-ce qui différencie les groupes 1 et 2 des autres groupes d'actifs ?
3. Quelle est la différence entre les groupes 1 et 2 ?
4. Selon quels critères peut-on

hiérarchiser les groupes 3, 4, 5, 6 ? 5. Qu'est-ce qui distingue les groupes 5 et 6 ? 6. Pourquoi selon vous les professions libérales sont-elles classées dans le groupe 3 ? 7. Où sont classés les chômeurs dans cette grille ? 8. Placez dans l'un des groupes constitués, les acteurs suivants : Florence, 32 ans, hôtesse de caisse ; Paulo, 30 ans, chômeur n'ayant jamais travaillé ; Baptiste, 75 ans, retraité de la SNCF ; Olivier, 40 ans, postier, Nicolas, 67 ans, avocat ; François, 65 ans, agriculteur exploitant ; Amélie, 50 ans, écrivaine ; Philippe, 40 ans, gardien de la paix ; Christophe, vieux, prof de SES ; Nathalie, 30 ans, institutrice ; Edinson, 33 ans, sportif de haut niveau ; Sylvain, 40 ans, ex ouvrier de Continental ; Paul Jacques, 71 ans, prêtre ; Emmanuel, 41 ans, Président.

### Document 10 : les limites de l'exercice

Élaborée au tournant des années 1980 et 1990, la nomenclature des PCS est-elle encore pertinente ? Certains en doutent au vu de l'ampleur des évolutions qu'a connues la société française depuis 20 ans. De fait, la structure des emplois s'est modifiée, de nouveaux métiers, de nouveaux champs professionnels sont apparus, (cf. l'informatique, la communication), certains professions ont été reclassées (instituteurs). L'explosion des emplois dans les services fragilise la nomenclature du groupe « employés » (discordances grandissantes entre emplois « qualifiés » et « non qualifiés » alors que la nomenclature est muette sur ce point). Surtout les transformations majeures du marché du travail ont généré des clivages transversaux au sein des groupes sociaux : les emplois précaires et le chômage à répétition concernent des effectifs toujours plus importants, surtout parmi les jeunes. Le chômage de longue durée affecte durablement certains segments de la population. D'où les oppositions entre « stables » et « vulnérables », intégrés et marginalisés dont la nomenclature ne rend pas compte.

Source : Serge Bosc, *Stratification et classes sociales*, Armand Colin, 2008.

1. Identifiez les principales limites avancées par Serge Bosc. 2. Qu'est-ce que le travail précaire, et quels impacts peut-il avoir sur l'individu ?

### III. Une approche théorique : individu et société chez Émile Durkheim

#### Document 11 : Les formes de solidarité selon Émile Durkheim

Nous reconnâtrons deux sortes seulement de solidarités [...]. La première [La solidarité mécanique] ne peut être forte que dans la mesure où les idées et les tendances communes à tous les membres de la société dépassent en nombre et en intensités celles qui appartiennent personnellement à chacun d'eux. [...]. Il en est tout autrement de la solidarité que produit la division du travail. Tandis que la précédente implique que les individus se ressemblent, celle-ci suppose qu'ils diffèrent les uns des autres. La première n'est possible que dans la mesure où la personnalité individuelle est absorbée dans la personnalité collective ; la seconde n'est possible que si chacun a une sphère d'action qui lui est propre, par conséquent une personnalité. [...]. Cette solidarité ressemble à celle que l'on observe chez les animaux supérieurs. Chaque organe, en effet, y a sa physionomie spéciale, son autonomie, et pourtant l'unité de l'organisme est d'autant plus grande que cette individuation des parties est plus marquée. En raison de cette analogie, nous proposons d'appeler organique la solidarité qui est due à la division du travail. [...].

Tous les liens sociaux qui résultent de la similitude se détendent progressivement. À elle seule, cette loi suffit déjà à montrer toute la grandeur du rôle de la division du travail. En effet, puisque la solidarité mécanique va en s'affaiblissant, il faut [...] qu'une autre solidarité vienne peu à peu se substituer à celle qui s'en va [...]. C'est donc une loi de l'histoire que la solidarité mécanique, qui d'abord est seule ou à peu près, perde progressivement du terrain, et que la solidarité organique devienne peu à peu prépondérante.

Source : Émile Durkheim, *De la division du travail social*, PUF, 1893.

1. Expliquez le sens des métaphores utilisées par Durkheim en évoquant les deux formes de solidarité, « mécanique » et « organique ». 2. Quel processus a permis le passage d'une solidarité « mécanique » à une solidarité « organique » ? 3. Quelles différences peut-on faire entre les sociétés à dominante « mécanique » et « organique » ?

#### Document 12 : Un changement des formes de solidarité

Durkheim formule la question à l'origine de sa thèse de la façon suivante : « comment se fait-il que, tout en devenant plus autonome, l'individu dépende plus étroitement de la société ? » En d'autres termes, une société composée d'individus de plus en plus différenciés est-elle vraiment encore une société, et si oui, comment ? [...].

Reprenons tout d'abord la définition des deux concepts de base. La solidarité mécanique correspond à la solidarité par similitude. Elle renvoie aux sociétés traditionnelles dans lesquelles les individus sont peu différenciés les uns des autres, partagent les mêmes sentiments, obéissent aux mêmes croyances et adhèrent aux mêmes valeurs. La solidarité organique est la forme opposée, celle qui caractérise les sociétés modernes. Ce qui fait le lien social dans ce cas, c'est avant tout l'interdépendance des fonctions, laquelle confère à tous les individus, aussi différents soient-

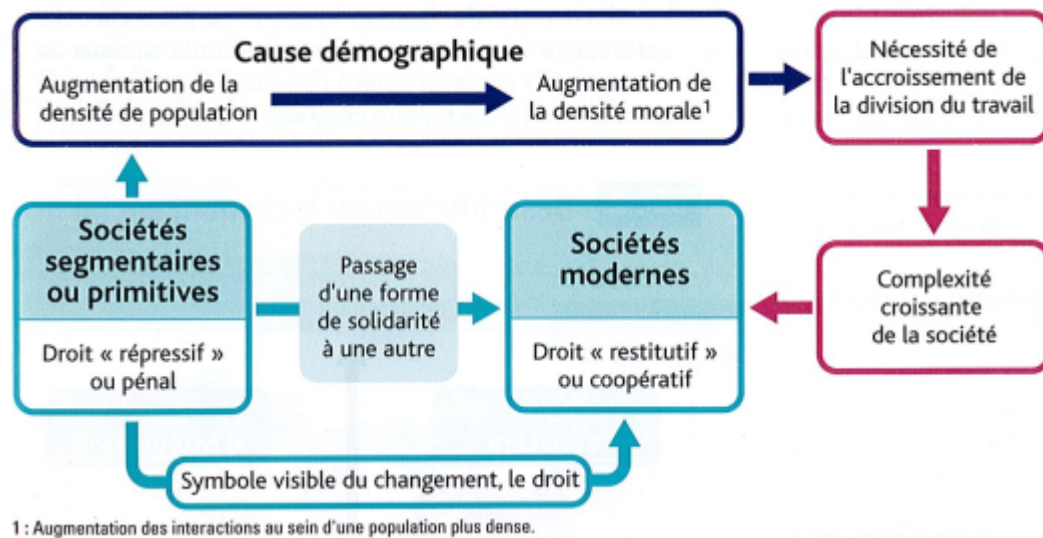
ils, une position sociale précise. [...]. Dans les premières [société à solidarité mécanique], la conscience collective couvre la plus grande partie des existences individuelles tant les sentiments sont éprouvés en commun et tant les rites qui caractérisent la vie sociale sont définis avec précision. La signification des actes et croyances s'impose à tous. L'individu est en quelque sorte absorbé par le groupe. Dans les secondes [société à solidarité organique], la conscience collective s'affaiblit. La marge d'interprétation individuelle des interdits sociaux s'étend, et le contrôle social diminue.

Source : Serge Paugam, *Le lien social*, PUF, 2018.

1. Remplissez le tableau ci-dessous, en utilisant simplement les signes « + » et « - ». 2. Donnez un exemple de groupe social où la solidarité est davantage « mécanique », et un exemple de groupe où elle serait plus « organique ».
3. Explicitez la phrase soulignée.

Caractéristiques	Mécanique	Organique
Différenciation entre les individus		
Poids des contraintes collectives sur les individus		
Degré d'individualisation		
Degré d'interdépendance entre les individus		

### Document 13 : Cause et signe du changement social chez Durkheim



1. Quel est le point de départ selon ce schéma ? 2. Comment comprendre la « cause démographique » ? 3. Pourquoi les évolutions du droit sont-elles considérées comme le « signe » ou le « symbole » du changement, et non comme une cause ? 4. En guise de synthèse, remplissez le tableau suivant :

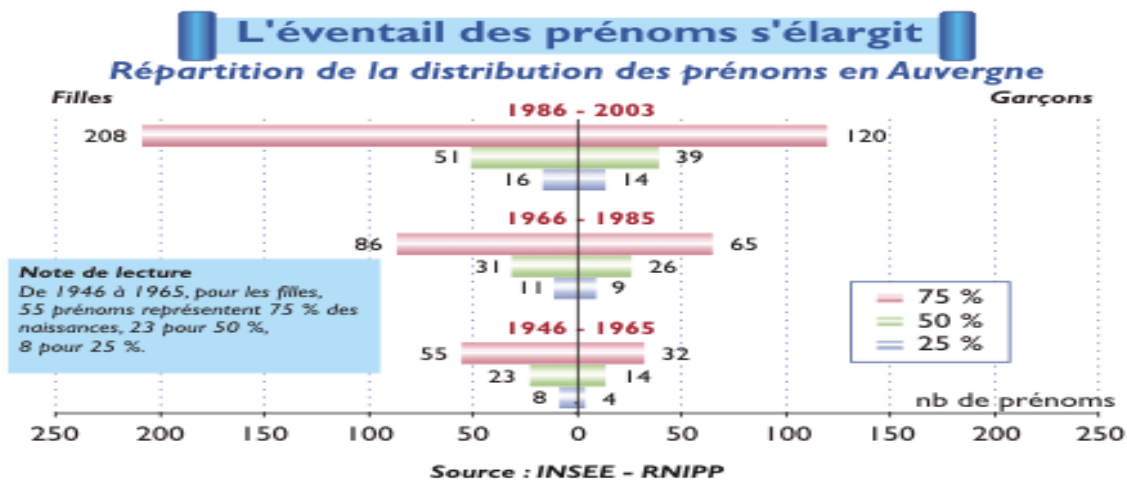
	Sociétés traditionnelles	Sociétés modernes
Type de solidarité		
Fonction	Intégration sociale	Intégration sociale
Conscience collective *		
Autonomie individuelle*		
Division du travail*		
Type de droit		
Socle de la solidarité		

\* forte ou faible ?

### IV. La montée de l'individualisme : un affaiblissement des liens sociaux ?

1. Le choix des prénoms : un phénomène individualiste ?

### Documents 14 et 14 bis : L'élargissement de l'éventail des prénoms



*Comment s'explique la diversification des prénoms ?*

Une première explication pourrait être la perte d'homogénéité de notre société suite à l'immigration et aux mariages avec des étrangers ou avec des personnes d'origine étrangère. La composition de la population est de plus en plus multiethnique, et chaque entité ethnolinguistique apporte son fonds propre de prénoms. Même les groupes de population d'importance numérique relativement faible ont, de ce point de vue, un effet non négligeable. Les contacts de plus en plus fréquents avec les pays étrangers, les influences culturelles, l'impact des médias et le niveau d'instruction croissant ont pour effet que notre société est de moins en moins « monolithique ».

En même temps que l'éventail de prénoms est de plus en plus large, de nouveaux outils ont fait leur apparition pour chercher un prénom (livres recensant les prénoms, articles de presse, sites Internet spécialisés). Le poids des grandes traditions diminue fortement. Jadis, les prénoms passaient généralement de grand-père à petit-fils et de grand-mère à petite-fille. Cela est beaucoup moins le cas de nos jours.

Sans doute existe-t-il aussi une propension plus forte d'affirmer sa propre individualité, afin de se démarquer du plus grand nombre. L'attribution d'un prénom est l'une des manières de souligner cette individualité. Davantage qu'autrefois, les prénoms ont une fonction expressive et distinctive (sans préjudice de leur valeur esthétique). À travers le choix qu'ils font d'un prénom pour leurs enfants, les parents - que ceci soit ou non délibéré - révèlent en même temps quelque chose sur eux-mêmes ou une part d'eux-mêmes. Ainsi, ce n'est certes pas un hasard si à partir des années '80 se fait jour un certain engouement pour des prénoms renvoyant à la vie spirituelle, tels que Harmonie, Eden, Peace, Trinité, Tao et Zen. Les prénoms semblent par ailleurs avoir une durée de vie assez limitée : dans la plupart des cas, la crête de la courbe de fréquence s'étale sur quelques dizaines d'années, après quoi la courbe replonge. Certains prénoms présentent en revanche une courbe de fréquence plus régulière : en réalité, ceux-ci sont d'une occurrence plus rare, et par là même peuvent avoir cours de manière continue sur une longue période. « Quand trop de gens sont porteurs du même prénom, leur pouvoir identifiant est trop faible », indique le docteur Gerrit Bloothoof. Certains prénoms bibliques disparaissent, faisant place à un contingent, plus nombreux, d'autres prénoms. Sans doute faut-il y voir en partie un effet de la déchristianisation croissante de notre société. La communauté musulmane non plus n'échappe à cette laïcisation. La tradition musulmane consistant à nommer le fils aîné Moham(m)ed persiste, mais dans une mesure moindre qu'auparavant.

Les parents n'ont pas la possibilité de choisir leur patronyme, mais ils ont en revanche le droit de choisir un prénom pour leur enfant, droit dont ils usent volontiers. L'individu actuel est émancipé, et les domaines où règne la liberté ne sont pas laissés inexploités. Les parents vont souvent très loin dans leur quête de prénoms originaux et spéciaux. Quelques exemples : Poppy, Sterremelijn, Tsippy, Twinky, Tricky, Zorro, Storm, Thorgal, Maybe, etc.

Institut belge de la statistique, *Prénoms d'hier et d'aujourd'hui*, Info Flash n°33, 18 décembre 2002

1. En quoi l'élargissement de l'éventail des prénoms en Auvergne témoigne-t-il d'une montée de l'individualisme ? 2. Quelles explications sont avancées pour expliquer, plus généralement, les évolutions concernant le choix des prénoms ? 3. Quels éléments cependant vont « contrarier » les choix de prénoms « originaux » ?

#### 2. Du « moi d'abord » à la fragilisation de l'intégration



[...] L'individualisme, cette magnifique conquête de l'homme moderne, n'est-il pas sur le point d'ébranler les fondations de notre vivre ensemble, et donc aussi d'entamer un petit bout de ce qui fait notre humanité ? [...] Il ne faut pas craindre de le dire et de le répéter : l'émancipation individuelle est d'abord une formidable conquête. Comment ne pas plébisciter une telle promesse de liberté et d'autonomie personnelle quand il n'y a pas si longtemps l'individu - surtout s'il appartenait à une minorité - était susceptible de se voir enfermer dans un carcan de contraintes imposées par la société. François de Singly fait ainsi l'éloge de cet individualisme. « *L'individualisme a mauvaise image. Il est associé à la dictature du marché, à la lutte de chacun contre chacun. [...] Il est perçu comme la cause du repli sur soi, de l'égoïsme, de l'indifférence à autrui, de l'incivilité [...]. Mais l'individualisme sous-tend aussi la démocratie représentative et les droits de l'homme. Comment justifier le travail d'Amnesty International, par exemple, ou encore la lutte contre l'excision féminine, sans faire appel à la liberté d'expression contre la raison d'Etat, et au droit de chacun à disposer de son corps ? [...] La plus grande part des demandes de droit, de reconnaissance, de justice se font en référence à une conception d'un monde social au sein duquel tout individu mérite respect, dignité, considération.* » Une chance insigne pour tous ceux qui vivent ici et maintenant. [...].

[Selon] Jean-Claude Guillebaud dans *La Refondation du monde*, « *L'individu moderne ne se libère pas seulement des sujétions imposées par l'Etat. Il s'affranchit tout autant des « assignations à résidence » : villageoises, familiales, culturelles, communautaires, biologiques, etc.* » [...] La grande affaire de chacun est désormais de mener à bien, jour après jour, cette « invention de soi » pour reprendre la formule désormais consacrée de Jean-Claude Kaufmann. Pour le reste, l'individu fin de siècle ne se sent ni porteur d'un héritage ni comptable de ce qui arrivera demain. Fût-ce à ses propres enfants. C'est pourquoi l'explosion de la dette publique, par exemple, ne risque pas de lui donner une insomnie. Il n'a guère l'âme civique (l'abstention dans les scrutins nationaux s'est installée à l'étiage<sup>1</sup>, voire au-dessus, des 30%) ni même militante (1% seulement de l'électorat est « encarté »). Et même s'il affiche souvent une sensibilité épidermique au monde, il est capable de manifester en même temps une indifférence profonde à l'égard de son voisin de palier. Surtout si celui-ci n'est pas ce que Jean-Baptiste de Foucauld appelle « gratifiant ». Autrement dit, plutôt riche et en bonne santé...

Progressivement, on va donc assister à une explosion des liens (il faudrait plutôt dire des « contacts »), notamment avec le développement d'Internet, mais en même temps à un rétrécissement du champ social : « *Depuis vingt-cinq ou trente ans, nous vivons dans une société où le lien social s'est massivement privatisé*, analyse le sociologue Jean Viard. *Il est de plus en plus individuel. On multiplie les relations de face-à-face entre individus, amis, partenaires, enfants... On forme de nouveaux réseaux, plus amicaux que collectifs.* » [...]. La vision libérale d'un *homo economicus* affranchi de tout lien autre que juridique, sans croyance, sans appartenance sociale et réduit à ses seuls intérêts ne peut suffire à « réenchanter » le désir de vivre ensemble. C'est à la politique, si malmenée ces temps-ci, de retrouver sa fonction symbolique en produisant un projet, une utopie nouvelle sur laquelle rassembler. Et aux individus de relever ce défi du goût des autres et de l'ouverture au monde. Afin de pouvoir citer jusqu'au bout la strophe de Hillel : « *Si je ne suis pas pour moi, qui le sera. Mais si je ne suis que pour moi, qui suis-je ?* »

Source : « *Moi d'abord* », Enjeux Les échos, 01/07/2005.

<sup>1</sup> étiage : correspond au plus bas niveau des eaux lors des baisses périodiques de niveaux dans les cours d'eaux.

1. Quels arguments selon l'auteur, posent problème du point de vue de la société ? 2. Pour autant, selon lui, faut-il tout jeter dans la montée de l'individualisme ? 3. Comment conviendrait-il de distinguer les nouveaux réseaux de sociabilité par rapport aux anciens ?

## Document 16 : individuation et individualisme

Parmi les tendances lourdes, il faut d'abord noter une forte individuation, c'est-à-dire une culture de l'autonomie individuelle. Chacun veut être autonome dans ses choix de vie, sans avoir à obéir à des prescriptions morales toutes faites, que ce soit celles d'une religion, de l'État, ou même de sa famille pour tout ce qui concerne la vie privée. Chacun veut pouvoir faire ses expériences, se concocter sa petite philosophie pratique, en relativisant ce que disent les maîtres à penser. Pour tout ce qui concerne la vie privée, la demande majoritaire est donc en faveur de législations libérales qui laissent ouverts le maximum de possibles pour les individus. [...].

Mais attention, l'individuation n'est pas l'individualisme comme on le dit trop souvent. Celui-ci correspond à toutes les logiques utilitaristes d'action en faveur de son intérêt particulier. L'individualisme est l'opposé de la solidarité. Bien sûr, il y a de l'individualisme dans la société française, même un peu plus que dans la moyenne des pays de l'Union européenne, mais son niveau semble stable et non pas en progression. Et clairement, le fait d'être individualisé ne conduit pas à plus d'individualisme. Le fait de valoriser le « chacun son choix » ne valorise pas le « chacun pour soi ». On peut vouloir être autonome et faire des choix humanistes et solidaires.

Source : Pierre Bréchon, « *Quelles sont les valeurs des français ?* », *Les métamorphoses de la société française, Les grands dossiers des Sciences humaines*, septembre-octobre-novembre 2016.

1. Quelles sont les principales manifestations de l'individuation ? 2. Donnez des exemples d'actions favorisant son

propre intérêt personnel au détriment de la collectivité. 3. Individualisation et solidarité sont-ils opposés ?

### 3. Quels facteurs peuvent fragiliser le lien social ?

#### 3.1 Une certaine fragilisation de la famille...

#### Doc. 17 : Répartition des familles, niveau de vie et taux de pauvreté selon leur type

	1999		2011			
	En milliers	En %	En milliers	En %	Taux de pauvreté <sup>(1)</sup> (en %)	Niveau de vie <sup>(2)</sup> mensuel moyen (en euros)
Familles « traditionnelles » <sup>(3)</sup>	5 526	75,0	5 474	70,4	13,5	1 910
Familles recomposées	641	8,7	723	9,3	17,6	1 660
Familles monoparentales	1 202	16,3	1 577	20,3	39,6	1 240
<b>Ensemble des familles</b>	<b>7 369</b>	<b>100,0</b>	<b>7 774</b>	<b>100,0</b>	<b>17,5</b>	<b>1 800</b>

Champ : France métropolitaine, famille avec au moins un enfant mineur (le taux de pauvreté et le niveau de vie concernent les personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante).

Note : la quasi-totalité des adultes des ménages d'une famille avec au moins un enfant mineur ont moins de 65 ans.

Lecture : en 2011, on dénombre 7,774 millions de familles avec au moins un enfant mineur.

Source : d'après « Couples et familles », INSEE Références, 2015.

<sup>(1)</sup> : taux de pauvreté : proportion de personnes appartenant à un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté (ici, 60% du revenu médian)

<sup>(2)</sup> : niveau de vie : quantité de biens et de services dont dispose un ménage en fonction de sa composition et de son revenu.

<sup>(3)</sup> : familles « traditionnelles » : les familles « traditionnelles » sont composées d'un couple d'adultes et d'enfants nés de leur union (ou adoptés ensemble) et partageant le même logement.

1. Quelles évolutions laissent entendre une fragilisation de la famille dans le document ? 2. Peut-on en déduire que les évolutions « modernes » de la famille mettent en danger l'intégration sociale ?

#### Documents 18 et 18 bis : L'importance des liens familiaux

(...) Près de 9 personnes sur 10 ont, au cours des douze derniers mois, bénéficié d'une aide en provenance de leur famille. (...). 61 % ont été soutenus moralement par téléphone, 60 % ont été réconfortés par la présence d'un proche ; 37 % ont été aidés pour du bricolage ; 24 % pour une garde d'enfant, 14 % pour des tâches ménagères, 14 % pour des démarches administratives, 13 % ont reçu de l'argent, 12 % ont bénéficié d'un prêt, 15 % ont reçu une participation financière pour leurs achats et 5 % ont reçu un héritage par anticipation. La diversité et la fréquence des aides est telle que 78 % de nos concitoyens savent qu'en cas de difficultés financières, ils pourraient compter sur l'un des membres de leur famille.

Source : Régis Bigot, « Une famille solidaire. Résultats du baromètre des solidarités familiales en France », Consommation et modes de vie, CREDOC, n°200, février 2007.

La famille, que l'on dit déstabilisée, reste pour sa part le lieu de l'entraide et de la solidarité intergénérationnelle. Un véritable rempart contre l'exclusion. (...). Les échanges sont devenus importants avec l'allongement de la vie. Ils se traduisent par des rencontres, par une solidarité affective devant les difficultés de la vie, mais aussi par un soutien matériel. (...) Ces relations ont un rôle essentiel, dicté par « l'esprit de famille », c'est-à-dire une façon d'être entre soi, qui conforte liens et continuité, tout en ménageant l'autonomie de chacun.

(...) D'une manière générale, la famille reste une valeur forte, et même le pilier des identités, pour reprendre le titre d'une enquête de l'INSEE réalisée en 2003. À la question « qu'est-ce qui permet le mieux de dire qui vous êtes ? », les trois quarts des personnes citent leur famille en premier, loin devant leur métier et les amis.

Lucie Baune, « Le lien social, ciment du vivre-ensemble », Alternatives économiques, n°261, Septembre 2007.

Questions : 1. Comment s'exprime la diversité de la solidarité au sein de la famille ? 2. Quelles pourraient être les sources de la « déstabilisation » des familles ? 3. Expliquez la phrase soulignée.

3.2. L'intégration par le travail...

### Document 19 : À quoi sert le travail ?

Le travail est au fondement du lien social, c'est-à-dire non seulement le moyen majeur de socialisation et d'intégration sociale, mais aussi ce qui tient quotidiennement le lien social. Dans l'esprit des auteurs qui la défendent, cette thèse recouvre plusieurs éléments, qui sont le plus souvent confondus et que l'on peut classer sous quatre chefs principaux : le travail permet l'apprentissage de la vie sociale et la constitution des identités (il nous apprend les contraintes de la vie avec les autres) ; il est la mesure des échanges sociaux (il est la norme sociale et la clef de contribution-rétribution sur quoi repose le lien social) ; il permet à chacun d'avoir une utilité sociale (chacun contribue à la vie sociale en adaptant ses capacités aux besoins sociaux) ; enfin il est un lieu de rencontres et de coopérations, opposé aux lieux non publics que sont le couple ou la famille.

Source : Dominique Méda, *Le travail, une valeur en voie de disparition*, Aubier, Paris, 1995.

1. Identifiez et expliquez les quatre éléments clefs faisant du travail une source d'intégration. 2. Comment comprendre plus particulièrement cette idée de « contribution-rétribution » ?

### Document 20 : Principales données sur l'activité en 2017 des personnes entre 15 et 64 ans

	(en milliers)	(en % de la population active)
<b>Population active</b>	<b>29 288</b>	<b>100</b>
<b>Ayant un emploi</b>	<b>26 880</b>	
<i>dont non salariés</i>	3 129	
<i>dont salariés</i>	23 749	
<i>Contrats à Durée Indéterminée</i>	20 093	
<i>Contrats à Durée Déterminée</i>	2 576	
<i>Contrats d'Intérim</i>	701	
<i>Contrats d'apprentissage</i>	380	
<b>Chômeurs</b>	2 776	
<b>Pour information :</b>	-	-
<b>Inactifs</b>	11 659	-
<b>Ensemble</b>		-

Source : INSEE Première, n°1694, Avril 2018

1. Complétez les informations manquantes. Note : pour le calcul des pourcentages, vous veillerez bien à exprimer chaque donnée en pourcentage de la population active !

### Document 21 : Travail et intégration sociale

La fragilisation des individus dans le travail est fortement intériorisée, voire incorporée. Elle touche divers types de salariés : ceux qui perçoivent la dégradation progressive de leurs compétences dans un contexte qui se modifie, ceux qui subissent une usure physique et des atteintes à leur santé, les victimes d'illettrisme, les salariés en CDD<sup>1</sup> qui craignent de perdre la main faute d'être employé au niveau de leur qualification, les jeunes précarisés, les salariés des entreprises de sous-traitance sur qui pèsent les plus fortes exigences en matière de conformité, de qualité, de délai de livraison et de productivité [...].

La fragilisation du statut salarial<sup>2</sup> est facteur d'exclusion, non seulement quand la personne se trouve en situation de précarité d'emploi ou d'exclusion de l'activité productive, mais aussi quand le rapport salarial met en difficulté le salarié dans ses propres capacités à se préserver et à exercer sa capacité d'agir. C'est pourquoi la dérèglementation du marché du travail est facteur non seulement de déstabilisation du statut salarial, mais aussi de profonds troubles de l'intégration à un collectif de travail ; cela conduit aussi à intérioriser un profond sentiment d'incompétence et d'indignité à participer aux différents champs de la vie sociale et politique.

Source : Bruno Flacher, *Travail et intégration sociale*, Bréal, 2002.

Notes : <sup>1</sup> : CDD = Contrat à Durée Déterminée ; <sup>2</sup> : Statut salarial : ensemble des droits associés au contrat de travail : stabilité de l'emploi, assurances sociales, formation, etc.

1. En quoi le travail est-il ici perçu comme un élément pouvant peser sur l'intégration sociale ? 2. Que peut-on considérer comme « dérèglementation du marché du travail » susceptible de fragiliser l'intégration ? 3. Au vu du document précédent, que peut-on remarquer ?

### Document 22 : Le chômage source de « désintégration » sociale

Perte de repère dans l'espace et dans le temps, conscience de leur « inutilité au monde », impuissance à se projeter dans l'avenir, désagrégation du statut social, dissolution des liens avec les autres, remise en question fondamentale de sa propre valeur. Du jour au lendemain, le chômeur s'aperçoit qu'il n'est plus rien et que l'ensemble des liens qui le reliaient aux autres membres de la société se sont rompus et dissous.

Les liens avec les collègues de travail bien sûr mais, plus largement, beaucoup d'autres personnes qui se situent en dehors de la sphère professionnelle. Les ruptures sentimentales, les divorces sont plus fréquents chez les chômeurs que dans l'ensemble de la population (...). L'identité au travail génère des liens sociaux au-delà de l'usine, du chantier, du magasin ou du bureau. (...) Olivier Schwartz a mis en lumière la honte de soi des ouvriers au chômage qui, restant chez eux à longueur de journée n'assument plus le regard des voisins, de leurs enfants ou de leur épouse, puisqu'ils pensent avoir perdu à leurs yeux une grande partie de leur « raison d'être », de ce qui, au-delà de l'emploi et du salaire, les définissait comme collègue, père ou époux.

Source : Christian Baudelot, « Le travail ne fait pas le bonheur mais y contribue fortement », *Sciences Humaines*, n°75, août-septembre 1997.

1. En quoi les éléments observés par Christian Baudelot renvoient-ils « en miroir » à ceux identifiés par Dominique Méda (document 19) ? 2. Que pensez-vous de l'affirmation selon laquelle « un salarié perdant son emploi perd davantage qu'un salaire » ? 3. En reprenant les données et observations issues des documents 20 et 21, que peut-on dire de la capacité « intégratrice » du travail ?

## V. Réseaux sociaux et nouvelles sociabilités

### 1. Comment définir un réseau social ?

#### Document 23 : comment définir un réseau social ?

La notion de réseau sert désormais à désigner une grande variété d'objets et de phénomènes. Ce n'est pourtant pas un néologisme : le mot est ancien, et l'histoire de ses usages dans la langue française décrit un long parcours, depuis ses premières occurrences au XVIII<sup>e</sup> siècle, pour désigner un tissu dont les chasseurs se servaient [...], en passant par ses usages médicaux (le réseau sanguin, le réseau nerveux) à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, jusqu'à son emploi à partir du XIX<sup>e</sup> siècle pour désigner l'ensemble des chemins [...]. Le terme [...] s'est alors progressivement détaché des objets concrets qu'il servait primitivement à nommer [...].

Depuis quelques décennies, à côté des usages anciens, en sont donc apparus de nouveaux, popularisés par le développement de l'informatique et des moyens modernes de télécommunications. [...] Et l'habitude s'est prise très vite, en quelques années seulement, de désigner Internet par ce mot, employé absolument ou même redoublé : le « Réseau », voire le « réseau des réseaux ». Même si entre ces réseaux-là et ceux dont nous entendons traiter, il y a certainement des relations de détermination réciproque, ce ne sont pas de ces réseaux physiques qu'il s'agira ici, mais des « réseaux sociaux », c'est-à-dire non pas des infrastructures qui permettent aux individus de communiquer mais de relations que, par ces moyens comme par de nombreux autres, ces individus et les groupes sociaux qu'ils composent entretiennent les uns avec les autres.

Source : Pierre Mercklé, *Sociologie des réseaux sociaux*, La Découverte, coll Repères, 2011

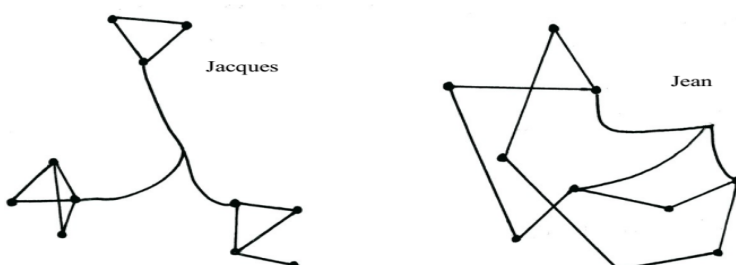
1. Comment la notion de réseau a-t-elle évolué dans l'histoire ? 2. Que signifie le passage souligné ? 3. Comment le sociologue définira-t-il alors un réseau social ?

### 2. Se servir de son réseau social

#### Document 24 : Trous structuraux

Jacques et Jean sont cadres dans une grande entreprise. Les graphes ci-dessous représentent leurs relations au sein de celle-ci. Un trou structural consiste en une relation non redondante entre deux contacts : c'est-à-dire que si A est en contact avec B et C ; A bénéficie d'un trou structural si B et C ne sont pas en contact entre eux. En effet, dans ce cas-là, pour aller de B à C, toute information devra passer par A. En résumé, plus un acteur dispose de trous structuraux autour de lui, et plus il peut espérer tirer profit de son réseau.

Source : d'après Ronald Burt, *Structural Holes*, Harvard University Press, 1995



#### Document 25 : La force des liens faibles

Dans son ouvrage *Getting a job* (1974), [Mark Granovetter] rend compte d'une enquête réalisée dans une petite ville du Massachusetts auprès de quelques cols blancs qui avaient changé d'emploi entre deux recensements. Il montre que 50% des personnes enquêtées ont obtenu leur emploi grâce à des contacts personnels [...]. 31% sont des liens familiaux et 69% des liens professionnels. Granovetter remarque que les contacts professionnels ont conduit à des emplois jugés meilleurs par ceux qui les occupent que des liens personnels ou d'amitié ; c'est ce qu'il traduit en disant que les liens faibles sont plus efficaces que les liens forts. [...] (Sa) théorie concerne la circulation de l'information. Si deux personnes Luc et Marc se connaissent bien et passent beaucoup de temps ensemble, et si de plus Luc et Mathieu sont également bons amis et se voient souvent, il y a de bonnes chances pour que Marc et Mathieu se connaissent par l'intermédiaire de Luc et soient aussi amis. Ainsi les relations qu'il appelle des liens forts tendent [...] à créer des cliques. Dans ces cliques, les informations circulent vite et tout le monde dispose finalement des mêmes ressources. Les informations que l'on obtient auprès de l'un sont les mêmes que l'on peut obtenir de l'autre. En somme, il y a peu à apprendre des gens qui constituent notre environnement proche.[...] Surtout en matière d'information, ils auront la même que celle que nous avons. A l'inverse, les liens faibles sont ceux qui jettent des ponts entre les différents groupes de liens forts. C'est donc par eux qu'arrivent les informations fraîches, et il n'est pas étonnant qu'ils permettent d'obtenir de meilleurs résultats.

Source : Alain Degenne et Michel Forsé, *Les réseaux sociaux*, Coll. U, Armand Colin, 1994

*1. Distinguez liens forts et liens faibles. 2. Pourquoi les liens faibles sont-ils selon l'auteur, plus efficaces que les liens forts dans le cadre d'une recherche d'emploi ? 3. En quoi les « trous structuraux » théorisés par Ronald Burt peuvent-ils compléter l'analyse précédente ?*

#### **Document 26 - Vidéo : Extrait de « Les Ghettos du Gotha »**

*1. Quel concours passe Margot de Nicolay ? 2. De quel milieu social provient-elle ? Qu'est-ce que cela peut impliquer d'après cette jeune fille ? 3. Quelles personnes rencontre-t-elle durant le « week-end des jardiniers » ? Donnez un exemple. 4. Finalement, qu'apporte cette journée à Margot ? Faites le lien avec la théorie de la force des liens faibles.*

#### **Document 27 : le réseau social comme capital**

James Coleman, sociologue américain, est l'un des premiers à avoir abordé la notion de capital social selon une approche microéconomique. Dans cette perspective, établir une relation au sein d'un réseau est considéré comme un investissement. Chaque acteur est censé procéder à des investissements relationnels selon une stratégie fondée sur l'anticipation rationnelle. Par exemple, si A fait quelque chose pour B, il attend en retour que B lui rende ce qu'il juge être la pareille le moment venu. A est en attente et B a une obligation. Cette obligation constitue une créance détenue par A. Plus un individu détient de créances de cette sorte, plus il détient de capital social qu'il pourra utiliser pour améliorer son bien-être.

Source : Sylvain Allemand, « Une approche structurale du capital social », *Sciences Humaines*, n°104, avril 2000

*1. Pourquoi peut-on considérer son réseau social comme un capital social ? 2. En quoi cette approche correspond-elle à une transposition de l'analyse économique ?*

#### **Document 28 : Capital social et milieu social**

Chez Pierre Bourdieu, il existe quatre formes de capital : économique, culturel, social et symbolique. La notion de capital correspond ici à un ensemble de ressources valorisées qui ne se limitent pas aux seules ressources économiques mais que l'on repère dans l'ensemble de la vie sociale. Le capital culturel est une ressource spécifique du champ culturel et permet de rendre compte des inégalités de distribution en termes de compétences culturelles, ce qui sera au fondement de l'analyse du processus de reproduction sociale. [...] Les relations sociales auxquelles un individu peut prétendre, et qu'il peut entretenir et développer, dépendent de sa position dans la hiérarchie culturelle, elle-même découlant de sa dotation en capital culturel. [...] Les dispositions culturelles (langage, culture générale, compétences intellectuelles institutionnalisées par le titre scolaire et la détention d'un diplôme) déterminent le réseau de connaissances et les fréquentations d'un individu.

Colin Giraud, « Repenser le capital social », in *Idées* n°142, décembre 2005

*1. Quelle est la différence entre capital culturel et capital social selon Pierre Bourdieu ? 2. Le capital social est-il autonome par rapport au capital culturel ? 3. En quoi cette approche est-elle différente de la précédente ?*